



Grille tarifaire

AIDE & ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE
Devis, visites et factures gratuits
Service en mode prestataire

Prestation en semaine (lundi au samedi)

Type de prestations	Taux de tva	Tarif horaire TTC	Tarifs horaire HT	Après avantage fiscale 50% *(2)
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile (Auxiliaire de vie) sans prise en charge	5,5 %	26,38€ /H	25€ /H	13,19€
Prestations d' entretien du cadre de vie (Aide-ménagère) *(1) sans prise en charge	10 %	24,75€ /H	22,50€ /H	12,375€
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile avec prise en charge barème APA/PCH *(3)	5,5 %	23€ /H + ticket modérateur mensuel plafonné à 96,10€ par mois	21,73€ /H	50% Du reste à charge

Prestations dimanche, nuit et jours fériés (hors 25 décembre et 1^{er} mai)

Type de prestations	Taux de tva	Tarif horaire TTC	Tarifs horaire HT	Après avantage fiscale 50% *(2)
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile (Auxiliaire de vie) sans prise en charge	5,5 %	32,97€	31,25€	16,485€
Prestations d' entretien du cadre de vie (Aide-ménagère) *(1) sans prise en charge	10%	30,91€	28,10€	15,455€



Grille tarifaire

AIDE & ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE
Devis, visites et factures gratuits
Service en mode prestataire

Prestations 25 décembre et 1^{er} mai

Type de prestations	Taux de tva	Tarif horaire TTC	Tarifs horaire HT	Après avantage fiscale 50% *(3)
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile (Auxiliaire de vie) sans prise en charge	5,5 %	52,75 €	50 €	26,375 €
Prestations d' entretien du cadre de vie (Aide-ménagère) *(1) sans prise en charge	10%	49,50 €	45 €	24,75 €

Frais annexe

	Taux de TVA	Cout TTC	Cout HT
Frais de dossier	10%	39 €	35,45 €
Frais de déplacement/km (Prestation courses et prestation au-delà de 15 km de l'agence)	10%	0,38 €/km	0,35 €/km
Frais de rejet de paiement (chèque, prélèvement...)	10%	25 €	22,5 €
	20%	25 €	20 €



Grille tarifaire

AIDE & ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE
Devis, visites et factures gratuits
Service en mode prestataire

- * (1) Durée minimale pour les prestations d'entretien du cadre de vie (Ménage, repassage) sont de 2 heures
- * (2) L'avantage fiscal est soumis aux conditions en vigueur prévues à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- * (3) Il faut être bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou du PCH du conseil départemental du lieu de résidence du bénéficiaire avec un reste à charge inférieur à 60%, sur présentation du plan d'aide du bénéficiaire.

Comme pour nous remet gratuitement un devis personnalisé au bénéficiaire à qui il propose une ou un ensemble de prestations dont le prix total est égal ou supérieur à 100€ ou au bénéficiaire qui lui en fait la demande.

Les conditions générales sont à votre disposition en agence